

Budget du Département de la Gironde dans le rouge :

la décision modificative du budget 2026 très insuffisante pour redresser les comptes

Lors de la séance plénière du Conseil départemental du 12 octobre 2026 visant notamment à valider la décision modificative du budget 2026, **Gironde Avenir** (groupe d'opposition réunissant les conseillers départementaux de la Droite et du Centre) a, une fois de plus, en conscience, voté **CONTRE** les mesures budgétaires proposées par l'exécutif du Département.

Cette décision modificative du budget 2026 est encore très insuffisante pour faire face aux énormes difficultés budgétaires :

- elle creuse le déficit de fonctionnement de **3,5 millions €**
- elle réalise des économies réelles mais qui sont néanmoins aussitôt absorbées par les dépenses de fonctionnement
- elle ne dégage pas d'épargne pour payer les factures de 2025 (les dépenses réelles de fonctionnement encore en hausse de **1,83 millions €**)
- elle ne reprend qu'en partie les corrections demandées par la Chambre régionale des comptes de Nouvelle-Aquitaine afin de respecter le principe de sincérité budgétaire (selon nos calculs, la décision modificative du budget 2026 n'inscrit pas **4,41 millions €** de dépenses)
- elle affiche un « suréquilibre » du budget en trompe l'œil (avec restitution par la CAF d'une avance consentie par le Département pour le RSA)
- elle prévoit une autorisation d'emprunt qui dépasse encore les besoins d'investissement de l'année (même si nous saluons la baisse de l'emprunt qui est une mesure qui va dans le bon sens)
- elle n'inscrit pas les dépenses de **11 millions €** pour faire face aux incendies de l'été en Gironde

Cette décision modificative du budget 2026 fait suite à plusieurs avis très critiques de la Chambre régionale des comptes (CRC) de Nouvelle-Aquitaine rendus en 2025 et 2026. La CRC a constaté pour le Département le dépassement du seuil légal de déficit fixé à 5% et son entrée dans la phase de « déficit excessif ». La CRC a également exigé la mise en œuvre d'un Plan de Retour à l'Equilibre.

L'action continue de Gironde Avenir

Pour faire face à cette situation alarmante, permettre aux Girondines et aux Girondins de continuer à bénéficier de prestations et d'aides de qualité, **Gironde Avenir** ne cesse d'alerter et de proposer des mesures de bonne gestion depuis le début de la mandature.

Fin 2025, **Gironde Avenir** a même bâti un **plan d'actions pour sauver le département, articulé autour de 44 recommandations.**

Parmi les mesures présentées lors de la séance plénière du 12 octobre 2026, cinq méritent d'être rappelées :

- **Gironde Avenir** exige un **vrai débat sur le dernier avis de la CRC et une réponse écrite de l'exécutif à chacune de ses demandes**
- **Gironde Avenir** demande un **inventaire complet des dépenses 2025 non rattachées au budget**
- **Gironde Avenir** réclame une **réduction de l'autorisation d'emprunt**
- **Gironde Avenir** enjoint l'exécutif à établir **une programmation hiérarchisée des investissements, projet par projet, avec un ordre de priorité** pour que les reports de 2026 ne deviennent pas des surcoûts en 2027
- **Gironde Avenir** somme l'exécutif départemental d'établir **un tableau de bord public et à jour du redressement** afin de s'assurer que le **Plan de Retour à l'Equilibre** exigé par la Chambre régionale des comptes est bien mis en œuvre

L'avis de Jacques Breillat, Président du groupe d'opposition Gironde Avenir

Cette décision modificative témoigne d'un « *déni de réalité* ».

Le Département force droit dans le mur. Le déficit en 2025 de **142,4 millions d'euros** est démesuré et la dette de **1,23 milliards d'euros** fin 2025 abyssale.

« *Gironde Avenir a essayé de convertir le regard de l'exécutif départemental à la bonne gestion des deniers publics, rien n'y fait : l'exécutif départemental a un bandeau sur les yeux.* »

« *Il faut que l'exécutif départemental remette de l'ordre dans les comptes du Département et fasse preuve de prudence, de lucidité et d'un sens des responsabilités.* »

Le risque majeur est que le budget 2027 ne suffise pas à résorber le déficit. Dans ce cas, la Préfète prendra la main sur le Département et se chargera de régler le budget.

« *Ce serait une honte pour le Département* » conclut-il.

Contact presse : girondeavenircg33@gmail.com | 06 26 52 08 57

www.gironde-avenir.fr